

Les réclamations, un mal nécessaire

Description de la formation

Gagnez vos réclamations en respectant les principes de base qui les régissent et l'application de ceux-ci. Lors de cette formation vous pourrez explorer les principes de base régissant les réclamations afin d'obtenir de meilleurs résultats dans le cadre d'un projet de construction.

Objectifs pédagogiques

Expliquer le processus de réclamation dans le contexte d'un projet de construction, en identifiant l'environnement contractuel dans lequel les réclamations peuvent survenir, ainsi que les différends et les litiges qui peuvent en découler; Définir les principes de base régissant les réclamations, en mettant l'accent sur les règles, les critères et les éléments essentiels pour présenter une réclamation efficace et réussie; Décrire les principales causes de réclamations dans un projet de construction, en analysant les délais, l'accélération des travaux, les modifications et les variations des quantités comme des facteurs pouvant entraîner des réclamations; Évaluer les méthodes de calcul des dommages pour les réclamations, en analysant les différents coûts réclamés tels que les coûts directs, les coûts d'impacts, les coûts indirects, les frais généraux d'entreprise et les conditions imprévues.

Contenu

Le processus de réclamation

- L'environnement contractuel;
- Les différends;
- Les litiges.

Principes de base

- Définition d'une réclamation;
- Les règles;
- Les critères;
- Les éléments d'une réclamation.

Les causes de réclamations

- Délais;
- Accélération des travaux;
- Modifications;
- Variation des quantités.

Calcul des dommages

- Coût réel;
- Coût total du projet;
- Coût total modifié du projet;
- Différentiels;
- Activité étalon.

Les coûts réclamés

- Coûts directs reliés à l'activité;
- Coûts d'impacts;
- Coûts indirects;
- Frais généraux d'entreprise;
- Conditions imprévues;
- Autres coûts.

Les réclamations, un mal nécessaire

La réclamation

- Présentation;
- Analyse.

Méthodologie

Exposés interactifs combinés avec des études de cas ainsi que des exercices qui vous permettront d'appliquer concrètement les concepts présentés.

Clientèle visée

Personnes impliquées dans le processus contractuel des projets de construction.

Formateur(s)

Alexandra Roy

Alexandra a commencé sa carrière dans l'industrie de la construction en 2009 pour le groupe ITR et y a occupé différents rôles jusqu'au titre de directrice générale pour les divisions entrepreneur général, promoteur et entrepreneur spécialisé. De 2018 à 2022, elle a été associée chez STC 2015 pour des projets commerciaux en système intérieur. Suite à la vente de STC, elle s'oriente vers la consultation pour l'industrie de la construction plus précisément en prévention et préparation de réclamation. Son expertise dans l'industrie est en lien avec la gestion de chantier, la gestion des changements, l'analyse de la documentation des projets, l'analyse de la productivité de la main-d'oeuvre et la quantification des dommages. Ayant rédigé plusieurs rapport d'expertise pour les fins de la cours, elle est reconnue pour proposer des solutions proactives pouvant être appliquée en chantier et en administration de contrat.

Durée

2 jour(s) pour un total de 14 heure(s).

Coût par participant en formation publique

1087 \$

Prochaines dates en formation publique

4 et 5 novembre 2026 (Montréal)

30 et 31 mars 2027 (Montréal)

La bonne formation au bon moment. ÉTS FORMATION est le leader universitaire en formation continue avec plus de 8000 participants et participantes formés annuellement et une offre de plus de 300 différentes formations. Nos formations sont pratiques et pragmatiques et affichent un taux de satisfaction supérieur à 90 %. Consultez notre programmation complète au <http://www.etsformation.ca/>